

**Dix-huitième session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel
(EPU)
(27 janvier – 07 février 2014)**

**Intervention de la délégation de Madagascar à l'EPU des Comores
Genève, vendredi 31 janvier 2014 (matin)**

(Temps de parole: 2 minutes)

Monsieur le Président,

La délégation malgache souhaite la bienvenue à la délégation comorienne et la remercie pour l'excellente présentation de son rapport national.

Elle salue la démarche participative et inclusive adoptée par les Comores dans l'élaboration de ce rapport avec la participation de tous les acteurs oeuvrant dans le domaines des droits de l'homme dans le pays.

Ma délégation, après avoir lu et écouté avec réel intérêt le rapport, se félicite de l'adhésion et de la ratification par les Comores de plusieurs instruments internationaux, de l'élaboration de plusieurs textes juridiques en matière de droits de l'homme, ainsi que de la création de plusieurs institutions et structures nationales de promotion et de protection des droits de l'homme dont la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des libertés.

Par ailleurs, plusieurs aspects positifs évoqués dans le rapport ont retenu notre attention, dont notamment des avancées significatives en matière de réforme judiciaire, d'éducation, d'emploi, des conditions féminines et d'accès à la santé. A ce titre, ma délégation se réjouit des efforts constants du Gouvernement Comorien de garantir une meilleure condition de vie à la population.

Nous encourageons les Comores à poursuivre leurs efforts dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Pour terminer, ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes aux Comores:

- 1) renforcer la promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes
- 2) mettre en application les textes nationaux relatifs aux droits de l'enfant et de la femme
- 3) améliorer les conditions de détention pour qu'elles soient favorables au respect de la dignité des détenus
- 4) améliorer les conditions d'accès des personnes vulnérables aux soins de santé
- 5) faciliter l'accès des enfants à l'enseignement primaire

Je vous remercie.